

DECRET N° 2006-679 DU 07 DECEMBRE 2006

portant nomination des Directeurs des services techniques du Ministère Délégué, Chargé de la Micro-Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises auprès du Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2006-620 du 23 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Délégué, Chargé de la Micro-Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances ;
- Sur** proposition du Ministre Délégué, Chargé de la Micro-Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 31 octobre 2006 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées, Directeurs des services techniques ci-après du Ministère Délégué, Chargé de la Micro-Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises auprès du Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances.

Il s'agit de :

- Directeur de la Promotion
de la Microfinance : Monsieur Aboubakari ABOUDOU